

Marcellini A. (2016). Figures et ambivalences du sport paralympique, in Queval I. (dir) *Du souci de soi au sport augmenté*, Paris, Presses des Mines, pp. 61-68.

Figures et ambivalences du sport paralympique.

Anne Marcellini, Professeur de Sociologie des Activités Physiques Adaptées,
Faculté des Sciences Sociales et Politiques, Université de Lausanne, Suisse.

Le développement récent de l'évènement sportif que constituent désormais les Jeux Paralympiques interroge à la fois les transformations du sport et les « métamorphoses du handicap » (H.J. Stiker, 2009) depuis les années 1970. Le « monde paralympique » (comme monde social au sens de Strauss, 1992) s'offre comme un terrain d'observation au sein duquel se discutent, se jouent, se construisent, se testent et s'affirment des pratiques et des règles cherchant à concilier le projet sportif de mise en ordre hiérarchique des Hommes et des nations et le projet sociétal d'une « inclusion » de tous, quelles que soient les différences, et ici en l'occurrence les déficiences. De multiples figures habitent ce monde, certaines mises en scène et héroïsées, d'autres soigneusement occultées, d'autres encore honnies. De nombreuses ambivalences le construisent, oscillations périlleuses entre une logique d'intégration au monde sportif et une logique d'affirmation d'une certaine « image du nous » (au sens où l'entend Norbert Elias) qui ne veut se dissoudre totalement dans le tout sportif. Mais quelle est cette « image du nous » paralympique, et que nous dit-elle des transformations du handicap, du corps, et du sport actuellement à l'œuvre dans nos sociétés ?

Après avoir retracé brièvement les histoires des différents mouvements sportifs de personnes ayant des déficiences qui se sont agrégés pour donner naissance en 1989 à l'International Paralympic Committee, nous nous attacherons à présenter différentes figures émergeant du « monde » paralympique, et plus ou moins visibles à ce jour. En les reliant aux débats sur les classifications des sportifs paralympiques et aux différentes façons dont les acteurs définissent le sport paralympique, nous montrerons comment le « monde paralympique » travaille à la construction d'une nouvelle « image du nous » des sportifs ayant des déficiences, celle d'un « nous » s'affirmant par une redéfinition singulière de la performance et de l'équité sportive conjuguant idéologies inclusive et technoscientifique.

- 1) Des identités sociales liées aux déficiences à une identité collective liée à la méta-catégorie du handicap ?

Les travaux de sociohistoire des pratiques sportives des personnes dites « handicapées » ont montré qu'elles se sont, dans un premier temps, organisées au travers de regroupements par type de déficience, reprenant ainsi les catégories médicales alors en vigueur pour décrire et ordonner les altérités, infirmités ou anomalies touchant les Hommes. C'est ainsi que les sourds ont fondé le premier mouvement sportif associatif identifié et nommé en référence à une déficience dès le début du 20ème siècle : le « sport silencieux » (Benvenuto et Séguillon, 2013). C'est ensuite les jeunes blessés de la seconde guerre mondiale, touchés dans leur corps, qui vont s'engager dans le développement d'associations sportives pour les « mutilés et les infirmes » (Ruffié & Ferez, 2013) qui

regroupent alors principalement des jeunes hommes paraplégiques, amputés ou encore poliomyélitiques. Ils seront ensuite rejoints par des aveugles et malvoyants. C'est seulement dans la fin des années 1960 et au début des années 1970 que l'association entre le sport et les « handicapés mentaux » se mettra en place, regroupant des personnes ayant des déficiences intellectuelles puis également ensuite des personnes ayant des troubles psychiques.

Ces différents mouvements sportifs construits autour et en référence à un type de déficience précis (auditive, motrice, visuelle, intellectuelle) vont tout d'abord exister séparément, sans entretenir de liens entre eux, tant les mondes desquels ils ont émergé sont distincts et fermés. Mais les politiques de désinstitutionalisation et d'intégration des personnes dites handicapées qui ont été pensées puis développées à partir des années 1970 dans la plupart des pays riches vont créer les conditions de possibilité d'un double mouvement de rapprochement : un rapprochement de chacun de ces mouvements sportifs particuliers vers le monde sportif ordinaire, et dans le même geste, le rapprochement entre eux de ces différents mouvements de sportifs ayant des déficiences, au travers d'un processus progressif d'identification collective à la méta-catégorie du « handicap ».

Cette dynamique sociohistorique qui conjugue ouverture des milieux spécialisés et intégration dans le monde ordinaire, et ici sportif, va permettre le passage de Jeux Paralympiques réservés uniquement aux sportifs ayant des déficiences motrices, puis visuelles, à la constitution en 1989 du Comité International Paralympique qui va promouvoir l'ouverture de l'évènement paralympique à tous les sportifs « handicapés », quel que soit le type de déficience qu'ils présentent.

Si les organisations sportives qui représentent les sportifs déficients intellectuels vont rejoindre effectivement le mouvement paralympique, les sourds vont finalement renoncer à cette affiliation. Cette désaffection du « sport silencieux » s'appuie sur une forte résistance des collectifs de sportifs sourds à l'identification à la méta-catégorie du handicap qui est confirmée par leur volonté de préserver les « Deaflympics » comme évènement sportif international de regroupement des sportifs sourds. Leur identité de « sportifs sourds », leur « image du nous » ne semble pas pouvoir (encore ?) s'articuler pour eux avec l'identité de « sportifs paralympiques », celle-ci renvoyant à un « nous » principalement perçu comme rattaché à l'image du handicap.

En observant d'un peu plus près différentes figures qui émergent de ce monde paralympique nous pourrions approcher les facettes multiples et parfois ambivalentes de ce sport dont les contours se dessinent au travers de multiples controverses, tout comme les contours du concept de handicap dans son acception systémique (Korf-Sausse, 2001 ; Marcellini, 2007).

2) Figures héroïques, figures honnies, figures cachées...

Le monde paralympique a érigé ses héros, ses anti-héros, ses figures tragiques et noires aussi. Et ce « tout petit monde » bénéficie depuis les années 2000, d'une médiatisation certes toute relative mais croissante (Schantz & Gilbert, 2012). Nous présentons ici une analyse de quelques-unes de ces figures à partir desquelles quelques pistes interprétatives pourront être avancées.

La figure du super-héros : X-men, X-women, et cyborgs...

Une des figures qui émerge de ce monde paralympique du 21^{ème} siècle est celle des X-men, super-héros de science-fiction des années 1960, mutants biologiques, hybrides biotechnologiques ou bioniques possédant des capacités surhumaines. Cette figure du super-héros, particulièrement mobilisée initialement autour de Oscar Pistorius, a été ensuite favorablement reprise par et pour ses successeurs équipés avec des lames de course de la scène paralympique. Cette figure du super-héros de science-fiction, conjugue l'héroïsme face à l'adversité, la résilience, la puissance et la performance physique augmentées par la haute technologie, la ténacité et le mérite, mais aussi la beauté, beauté du geste et esthétique corporelle. Cette singulière configuration a déclenché de multiples controverses à propos de la participation de ces athlètes à des compétitions pouvant les opposer à des athlètes « valides » (Issanchou, 2014). Mais il convient de remarquer un changement très net à ce sujet. Depuis la participation de Oscar Pistorius à une demi-finale du 400m aux Jeux Olympiques de Londres en 2012, il semble que les athlètes équipés des mêmes lames que lui ne revendiquent pas (plus ?) leur participation aux compétitions avec des valides. Tout se passe comme si l'idée même de ce type de confrontation était dépassée, c'est-à-dire devenue hors de propos. Dans le même temps de nouvelles formulations émergent dans le monde paralympique pour qualifier ces épreuves dans lesquelles des coureurs performant avec des prothèses ou des fauteuils de haute-technologie comme celle de « sport mécanique ». La figure du super-héros mutant ou cyborg participe ici d'une redéfinition du cadre de la pratique qui délégitime la recherche de la confrontation avec les sportifs valides pour valoriser la définition d'un nouveau sport d'avenir : le sport « mécanisé » ou « appareillé » dont le paralympisme serait le lieu d'expression.

La figure du simulateur : imposteurs, « faux handicapés » et histoires « à dormir debout »

Le développement du sport paralympique se confronte, au fur et à mesure de sa « sportivisation », à tous les effets pervers de celle-ci, dont en particulier la production d'une logique de transgression des règles lorsque celle-ci peut s'avérer susceptible d'améliorer le résultat de la compétition. Ainsi les pratiques, désormais classiques, de dopage sportif (chimique ou technologique) peuvent évidemment se développer dans le monde paralympique. Mais on y trouve, au-delà de la figure du « dopé », d'autres figures de la transgression, dont en particulier celle du « simulateur », entendue ici au sens de la simulation d'une déficience ou d'une incapacité¹. Ainsi une médaillée paralympique de handbike et triathlon² de 2008, la néerlandaise Monique Van der Vorst, a invoqué une guérison miraculeuse en 2010 pour justifier le fait qu'elle pouvait à nouveau marcher. Elle a finalement dû reconnaître qu'elle était également en capacité de marcher au moment où elle a réalisé ses exploits sportifs. Certains sportifs avaient préalablement simulé une déficience intellectuelle (ou dissimulé leur efficacité intellectuelle) lors des jeux paralympiques de Sydney en 2000. Des sportifs paralympique malvoyants se sont avérés également avoir une vision tout à fait au-delà des critères d'éligibilité retenus pour participer aux épreuves paralympiques.

¹ Il est toutefois intéressant de remarquer que la simulation de la blessure dans le jeu sportif, simulation qui vise à tromper l'arbitre pour qu'il attribue une faute à l'adversaire, est également une pratique bien connue dans le monde du sport de compétition.

² Ce triathlon paralympique est composé d'épreuves de course en fauteuil roulant, de course de handbike (vélo à propulsion manuelle) et de natation.

Il est indispensable de noter que cette figure de la simulation de la déficience ou de l'incapacité est un classique que le cinéma dramatique ou comique a souvent exploité³, et qui en outre est mobilisée régulièrement par certains opposants aux aides sociales en direction des personnes handicapées au travers d'une rhétorique liant déficience, abus des prestations sociale et déviance morale. Cette figure du simulateur fait partie des figures honnies car elle porte en elle la possibilité d'un discrédit de l'ensemble du dispositif d'éligibilité et de classification paralympique mis en place. Elle sera donc particulièrement vilipendée, de manière à souligner l'importance des valeurs transgressées par cette simulation : la prise en compte des différences, la compensation des situations de handicap, le fair-play, la sincérité, l'égalité des chances, l'équité dans la participation pour tous.

La figure paradoxale de l'amère performance ou la découverte de la relativité du handicap...

C'est en 2008 que Derek Malone a été exclu des jeux paralympiques de Pékin. Cet athlète irlandais qui avait été médaillé de bronze du 800m plat en 2004 aux jeux paralympiques d'Athènes dans sa catégorie, devait participer en 2008 au tournoi de football à 7. Mais au cours des procédures de classification des sportifs réalisées il a été évalué comme présentant en 2008 « trop de capacités » pour être éligible dans le circuit paralympique du football à 7. En effet, ces procédures prévoient d'observer les sportifs en action lors des compétitions. Cela signifie deux choses extrêmement importantes pour comprendre ce qu'est le sport paralympique. Tout d'abord observer Derek Malone pendant le match Eire-Iran permet aux classificateurs de s'assurer de la correspondance entre les capacités démontrées lors tests médicaux et fonctionnels hors du terrain et les capacités effectivement mises en œuvre dans l'action. Il s'agit ici de s'assurer qu'il n'est pas un «(dis)simulateur » de capacités sportives. En outre, ces procédures de classification visent à évaluer les limitations d'un sportif dans une tâche donnée à un moment donné. Ainsi, Derek Malone qui s'est à la fois beaucoup entraîné, et qui en outre a changé de sport entre 2004 et 2008, fait la démonstration du fait qu'une pratique sportive intensive peut améliorer les capacités physiques d'un sujet (idée d'une très grande banalité voire d'une certaine évidence, mais qui pourtant surprend les journalistes lorsqu'il s'agit d'une personne ayant une paralysie cérébrale comme Malone⁴). En outre il met en scène concrètement la relativité du handicap en soulignant la dimension contextuelle, situationnelle de celui-ci : on peut être handicapé dans une tâche et pas dans une autre. Les réactions relayées par la presse sont étonnantes, on y apprend que le secrétaire général du comité paralympique irlandais, Liam Harbison aurait déclaré que *"S'il n'avait pas poursuivi son projet athlétique avec autant de zèle pendant une longue période jusqu'à ces Jeux, il est probable qu'il aurait pu participer. Cela va à l'encontre de l'éthique même du sport de haut niveau"*. Et que d'autres

³ On peut citer ici en exemple à ce sujet le film muet « The unknown » de Tod Browning (1927), dans lequel un homme poursuivi pour un crime et porteur d'une anomalie à un doigt qui pourrait le faire reconnaître de la police se fait passer pour manchot en cachant ses deux bras et ses deux mains sous un bandage serré de tout le torse. Dissimulant ainsi son doigt et ses bras, il simule l'absence de membres supérieurs et se fait embaucher dans un cirque comme lanceur de couteaux, en lançant les couteaux avec les pieds...

⁴ On n'entrera pas ici dans le débat sur les définitions entre aptitudes et capacités, mais on comprend bien sûr qu'il est sous-jacent à toutes les controverses ici évoquées. Ce qui nous intéresse ici surtout c'est de montrer comment le monde paralympique traite concrètement ce débat par des systèmes de classification, des procédures d'évaluation et des décisions d'affectation de chacun à telle ou telle catégorie sportive, voire comme ici des décisions d'exclusion.

responsables de comités paralympiques, ukrainien, brésilien, et néerlandais se seraient associés aux Irlandais pour réclamer la réintégration de Malone.

Pourtant cette figure de l'amère performance nous permet d'appréhender concrètement la singularité de la logique voire de l'idéologie paralympique qui s'exprime au travers du système des classifications. En effet, même si certains acteurs dirigeants du paralympisme semblent ne pas voir (ou ne pas assumer) la différence avec le sport olympique que les classifications paralympiques construisent, la figure de l'amère performance la rend directement perceptible : l'éthique sportive défendue dans les pratiques paralympiques n'est pas l'éthique olympique. Plus précisément, le monde paralympique a développé autre conception de l'équité dans le sport, qui doit permettre l'égalité des chances dans l'accès à la haute performance, quelles que soient les atteintes motrices, sensorielles ou intellectuelles des sportifs, conception qui est mise en œuvre au travers de systèmes de classification fonctionnelle et non plus médicale⁵. Ainsi cette figure nous apprend que l'on peut être exclu du circuit paralympique si l'on présente « trop » de capacités, mais que cela à l'inverse, doit garantir la participation équitable de ceux qui ont « très peu » de capacités.

Sans pouvoir ici continuer la visite de cette galerie de portraits, on doit encourager les futures descriptions d'autres figures, qui se dessinent dans les interstices des discours et dans certains angles des prises de vues, comme par exemple celle des invisibles du paralympisme, figure composée, entre autres par les très discrets « sportifs de petite taille », mais aussi par les « sportifs ayant des déficiences intellectuelles », deux catégories de sportifs dont la présence aux jeux paralympiques reste encore quasiment imperceptible pour le grand public. On pourrait également travailler sur la figure de la « double-identité »⁶, celle qui est marquée par la participation fluide et parallèle sans débat apparent aux deux circuits olympique et paralympique, figure jusqu'ici incarnée par des sportifs ayant une amputation ou une agénésie d'un membre⁷.

- 3) « Nous, les paralympiens... » : une identité positive qui définit un nouveau sport et un nouvel ordre sportif ?

Nous nous interrogeons au début de cet article sur cette « image du nous » paralympique pour essayer de mettre au jour ce qu'elle pouvait nous apprendre des transformations du handicap, du corps, et du sport actuellement à l'œuvre dans nos sociétés.

Les trois figures paralympiques ici présentées, celles du X-men, celle du simulateur et celle de l'amère performance contribuent à dessiner un portrait plus net du monde paralympique, portrait

⁵ Le passage des classifications médicales aux classifications fonctionnelles dans le sport s'est fait progressivement dans l'histoire du mouvement, et il n'est pas advenu encore dans tous les sports paralympiques. Il se construit en parallèle de la diffusion d'une « évolution conceptuelle dans le champ du handicap » telle que retracée par Patrick Fougeyrollas (2010).

⁶ En référence à la proposition de Michel Giraud (1987).

⁷ On peut citer ici Nathalie Du Toit (Nageuse d'Afrique du Sud) et Natalia Partyka (Joueuse de Tennis de table polonaise). On pourrait également citer Arnaud Assoumani (athlète français) qui, même s'il n'a jamais été sélectionné aux jeux olympiques, concourt dans le circuit paralympique et dans les circuits de l'athlétisme « valide ».

dans lequel les procédures de classification, les catégories, les étiquettes et les identités associées sont en évolution et en négociation permanente.

Le « monde paralympique » travaille à la construction d'une nouvelle « image du nous » des sportifs ayant des déficiences, image plurielle d'un nous multiple qui affirme la reconnaissance des différences dans certaines capacités entre les individus, et la volonté de les mesurer non pas pour les ordonner mais pour les qualifier, les délimiter, les rapprocher pour en atténuer les effets en termes d'inégalité des chances.

Ce « nous » pluriel contient une redéfinition singulière de ce que sont la performance sportive et l'équité sportive par la mise en scène et en débat des figures ci-dessus présentées. D'une part la performance sportive apparaît comme de plus en plus dégagée des contraintes biologiques du corps au travers de la figure du X-men qui met en scène la compensation technologique des déficiences et des incapacités, annulant les situations de handicap et conjuguant ainsi idéologies inclusive et technoscientifique. D'autre part le jeu sportif n'a de valeur que s'il se développe dans une certaine équité, celle-ci est défendue au travers de la dénonciation de la figure du simulateur, qui cherchant à fausser la mesure des différences, annihile tous le procès (et tout le projet) de mise en équité de la diversité. Ici c'est bien la vigilance et la moralité constitutive d'un projet d'inclusion de la pluralité dans une logique compétitive qui est soulignée : le sport paralympique honnit les simulateurs pour garantir une prise en compte effective des différences de capacités. Ici se conjuguent idéologie inclusive et compétitive. La figure de l'amère performance est ici celle qui définit un des limites du « Nous » en affirmant la nécessité d'une atteinte significative de capacités par rapport à la norme pour participer de ce sport paralympique. C'est la question de l'éligibilité qui est ici incarnée, limite du projet inclusif du sport paralympique, qui entend garder la situation de handicap dans chaque tâche sportive considérée comme critère d'éligibilité pour ce « nouveau sport »⁸. Cette limite est celle qui permet l'adhésion des multiples groupes de sportifs ayant des déficiences au « nous » paralympique qui garde ainsi un lien fort avec la notion de « limitation de capacités » tout en déstabilisant les usages essentialistes de la notion de handicap.

Ainsi on peut soutenir l'hypothèse selon laquelle le sport paralympique s'affirme aujourd'hui comme un nouveau sport, sous tendu par les idéologies inclusive, technoscientifique et compétitive et qui promeut, au travers d'un ingénieux système de classification des sportifs, toujours en révision et en débat, la mise en place d'un nouvel ordre sportif. Ce nouvel ordre sportif est à la fois permis et produit par les systèmes de classification des sportifs qui se présentent comme fondement de l'esprit paralympique et de ce fait même comme objet de toutes les controverses. Ce nouvel ordre sportif se dégage de la question centrale des différences biologiques entre les hommes pour valoriser la diversité des capacités de chacun, la performance assistée technologiquement et l'idée d'une compétition équitable pour tous.

Références

Benvenuto A. & Séguillon D. (2013). Des premiers banquets des sourds-muets à l'avènement du sport silencieux – 1834-1924, *NRAS*, 64, pp. 135-150.

⁸ Ce point est d'ailleurs très complexe dans sa mise en œuvre comme les débats sur l'éligibilité et les classifications des sportifs ayant des déficiences intellectuelles l'ont montré.

- Elias N. (1991). Les transformations de l'équilibre « Nous-Je » in *La société des individus*, Paris, Fayard, 205-301.
- Ethis E. (2002). Infirmités spectaculaires : de l'usage pragmatique de la figure du handicap au cinéma, *Protée*, vol. 30, n° 1, 2002, p. 39-51.
- Fougeyrollas P. (2010). *Le funambule, le fil et la toile. Transformations réciproques du sens du handicap*, Québec, Presses de l'Université de Laval.
- Giami A., Assouly-Piquet C. & Berthier F. (1988). *La figure fondamentale du handicap: représentations et figures fantasmatisées*, Paris, Rapport de recherche MIRE-GERAL.
- Giraud M. (1987). Mythes et stratégies de la « double identité », *L'Homme et la société*, n°83, 59-67.
- Issanchou D. (2014). *Une indicible monstruosité : étude de cas de la controverse médiatique autour d'Oscar Pistorius*, Thèse de Doctorat, Université Paris X.
- Korf-Sausse S. (2001). *D'Oedipe à Frankenstein. Figures du handicap*, Paris, Desclée de Brower, 2001.
- Marcellini A. (2007). Nouvelles figures du handicap ? Catégorisations sociales et dynamique des processus de stigmatisation / déstigmatisation, in (ss dir.) G. Boetsch, C. Hervé, J. Rozenberg, *Corps normalisé, corps stigmatisé, corps racialisé*, Paris, De Boeck, pp.201-219.
- Marcellini A., Vidal M., Ferez S., De Léséleuc E. (2010). « La chose la plus rapide sans jambes ». Oscar Pistorius ou la mise en spectacle des frontières de l'humain, *Revue Politix*, 23, 90, 139-165.
- Schantz O. & Gilbert K. (dir) (2012). *Heroes or Zero's ? The media's portrayal of paralympic sport*, IL, Common Group Publishing.
- Marcellini A. & Villoing G. (dir.) (2014). *Corps, Sport, Handicaps. Tome 2. Le mouvement handisport au 21ème siècle. Lectures sociologiques*, Paris, Téraèdre.
- Ruffié S. & Ferez S. (dir.) (2013). *Corps, Sport, Handicaps. Tome 1. L'institutionnalisation du mouvement Handisport, 1954-2008*, Paris, Téraèdre.
- Stiker H.J. (2009). *Les métamorphoses du handicap de 1970 à nos jours*, Grenoble, Presses Univesitaires de Grenoble.
- Strauss A. (1992). Une perspective en termes de monde social, In Strauss A., *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme*, Paris, L'harmattan, pp. 269-282.